

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [martine Gendreau](#)

<https://www.cadre21.org/membres/c590838c7ff6eccb1bfd208e>

Date d'obtention : 2022-03-30 17:29:16

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

prendre les informations avec les étapes de la trousse avec l'élève. Prendre la trousse et remplir la grille d'évaluation.

Si il y a acte malveillant saisir le cellulaire sans regarder le contenu et remettre au policier.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

des qu'un intervenant est informé de la situation il doit déclencher le Protocole et bien évaluer si il y a malveillance ou pas . si oui saisir le cellulaire et remettre au policier sans regarder le contenu, le PIMS prendra la relève. Si non rencontrer tout les élèves concerné et prendre en note tout les détails , si il y a matière a sextos prendre la grille d'évaluation pour déclencher le Protocole. Si aucune image a été transmise il n'y a pas de matière , juste s'assurer qu'il n'y a vraiment rien sur les réseaux sociaux. Il ne faut jamais regarder les contenus ou en recevoir car il pourrait avoir une infraction criminelle. Ne jamais discuter avec des journalistes et divulguer des informations. Si un parent se rend compte que de possibles échanges ont pu être faits contacter les policiers. La grille nous permet de bien évaluer et prendre toute l'information.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Questionner la victime en allant chercher toute l'information nécessaire afin de valider les étapes à suivre.

On laisse les victimes nous donner leur version des faits. L'intervenant complète la grille d'évaluation et fait appeler la police si nécessaire.

Il est important de bien distinguer un acte malveillant d'un acte impulsif.